



## Arme de catégorie B

1. je prends connaissance des informations générales de la rubrique armes du site internet servicepublic.fr
2. je constitue mon dossier :
  - imprimé modèle n° 5 (page 2 et suivantes) à compléter lisiblement, daté et signé,
  - original de l'avis préalable de la Fédération Française de Tir (FFT) à demander au Président du club de tir,
  - justificatif de l'identité du demandeur en cours de validité (CNI, Passeport),
  - justificatif de domicile (EDF, loyer, téléphone, taxe d'habitation, impôts...) de moins de 3 mois,
  - extrait d'acte de naissance avec les mentions marginales (<https://www.acte.etat-civil.fr>),
  - copie de la licence FFT recto-verso en cours de validité, tamponnée et signée par le médecin,
  - justification de la détention d'un coffre-fort ou d'armoire forte (facture ou attestation sur l'honneur),
  - copies des anciennes autorisations<sup>1</sup> en cas de demande de renouvellement,
  - la preuve d'inscription en tant que membre d'une association sportive (facultatif),
  - une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour envoi de l'autorisation en recommandé avec accusé de réception libellé au nom et à l'adresse du demandeur,
  - la liasse pour envoi de l'autorisation en recommandé avec accusé de réception comportant le nom et l'adresse du demandeur dans la zone réservée au destinataire,

### **J'ajoute dans les cas suivants :**

#### **Pour les mineurs :**

- la preuve de la sélection en vue de concours internationaux et
- l'autorisation d'acquérir une arme de(s) la personne(s) ayant autorité parentale avec copie de sa pièce d'identité.

#### **Pour les entreprises de location d'armes de spectacle**

- la déclaration écrite et signée attestant que les armes détenues, désignées par leurs marques, modèles, numéros de série et calibres, ont été rendues inaptés au tir des munitions à balle ou à grenaille

#### **Pour les clubs de tir sportif**

- la déclaration précisant la date de la décision portant agrément ou autorisation de l'autorité de tutelle,
- justificatif de l'identité, du représentant légal de l'association, en cours de validité (CNI, Passeport),
- l'attestation précisant la ou les spécialités de tir et
- l'attestation justifiant le nombre de tireurs inscrits.

#### **Pour les exploitants de tir forain**

- la déclaration précisant le nombre et la nature des armes mises en service au moyen de leurs marques, modèles, numéros et calibres

---

1 **Il vous est demandé de transmettre l'intégralité des autorisations dont vous êtes détenteur à ce jour, afin de les mettre simultanément à jour avec une validité identique.**

### **Pour les demandes à titre de défense**

- Pour les personnes majeures ne possédant pas la nationalité française : titre de séjour en cours de validité. Sont dispensés de cette obligation les membres du corps diplomatique ainsi que les membres du corps consulaire admis à l'exercice de leur activité sur le territoire français ;
- l'indication de l'adresse du local professionnel ou de la résidence secondaire pour les personnes demandant à détenir une seconde arme pour ce local ou cette résidence ;
- l'avis favorable délivré par le président de la Fédération française de tir vaut attestation du suivi de la formation initiale.

### **Pour les collectivités publiques, musées, collections**

- un rapport sur les moyens de protection contre le vol ou les intrusions et sur les modalités de conservation du matériel, avec l'avis du préfet du département concerné, s'il diffère de celui du préfet délivrant l'autorisation ;
- pour les demandeurs autres que les musées, tout document décrivant le matériel de guerre faisant l'objet de la demande, par ses types, marques, modèles, numéros de séries et calibres, précisant notamment la catégorie, les dates d'entrée en service du premier exemplaire du même type et de fabrication du dernier exemplaire du même type ; le certificat de neutralisation des systèmes d'armes et armes embarqués ; pour les aéronefs du 9° de la catégorie A2 aptes au vol, la copie des documents de navigabilité en cours de validité ;
- pour les personnes morales, les pièces justificatives de l'identité et de la qualité de leurs représentants, de leur siège et de leur activité

### **Pour les experts judiciaires**

- Preuve de l'inscription sur la liste des experts agréés en armes et munitions près la Cour de cassation ou près d'une cour d'appel et pièces justificatives du domicile et du lieu d'exercice de l'activité

3. j'adresse mon dossier par courrier à la préfecture à l'adresse ci-dessous :

**Préfecture de Loir-et-Cher**

**Direction des sécurités - Bureau des polices administratives de la sécurité**

**Place de la République - BP 40299**

**41006 BLOIS CEDEX**

### **INSTRUCTION DES DOSSIERS**

1. Concernant les demandes d'autorisation, un récépissé de dépôt de la demande d'autorisation vous est adressé à réception du dossier en Préfecture,
2. après enregistrement dans le fichier national des armes (AGRIPPA), les autorisations, d'une validité de 5 ans, sont adressées directement au domicile du détenteur en courrier recommandé avec accusé de réception,
3. Les demandes de renouvellement(s) devront être transmises à la Préfecture **IMPERATIVEMENT 3 mois avant la date de fin de validité de l'autorisation.**

Le bureau des polices administratives de la préfecture est à votre disposition pour toute précision au moyen de la boîte fonctionnelle : [pref-usagers-armes@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:pref-usagers-armes@loir-et-cher.gouv.fr)

## Modèle de lettre d'envoi

Prénom Nom et adresse

Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher  
Direction des sécurités  
Bureau des polices administratives de la sécurité  
BP 40299  
41006 BLOIS CEDEX

....., le .....

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint ma demande :

- d'autorisation d'acquisition et de détention d'armes et de munitions
- ou**
- de renouvellement d'autorisation de détention,

accompagnée des documents suivants :

- imprimé modèle n° 5 lisiblement complété lisiblement, daté et signé,
- original de l'avis préalable de la Fédération Française de Tir,
- justificatif d'identité en cours de validité (CNI, Passeport),
- justificatif de domicile (EDF, loyer, téléphone, taxe d'habitation, impôts...) de moins de 3 mois,
- extrait d'acte de naissance avec les mentions marginales (<https://www.acte.etat-civil.fr>),
- copie de la licence FFT recto-verso en cours de validité, tamponnée et signée par le médecin,
- justification de la détention d'un coffre-fort ou d'armoire forte (facture ou attestation sur l'honneur),
- copies des anciennes autorisations en cas de demande de renouvellement,
- la preuve d'inscription en tant que membre d'une association sportive (facultatif),
- une enveloppe timbrée au tarif en vigueur pour envoi de l'autorisation en recommandé avec accusé de réception libellé au nom et à l'adresse du demandeur,
- la liasse pour envoi de l'autorisation en recommandé avec accusé de réception comportant le nom et l'adresse du demandeur dans la zone réservée au destinataire.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma considération respectueuse.

*Signature*



**PRÉFET  
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MODÈLE N° 5**

B2	
TAJ	
ARS	

**DEMANDE (cocher ci-dessous la nature de la demande)**

- d'autorisation d'acquisition et de détention d'armes et de munitions
- de renouvellement d'autorisation de détention

(Application de l'article 30 du décret du 30 juillet 2013)

**IMPORTANT :** Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni d'un emprisonnement et d'une amende (cf. article 441-6 et 441-7 du nouveau code pénal). Le demandeur est informé que les renseignements qu'il doit fournir pour satisfaire sa demande, sont mémorisés dans un mode de traitement automatisé. Ces informations seront accessibles aux services de l'État compétents pour la réglementation des armes et des munitions et aux services de police et de gendarmerie dans le cadre de leurs attributions légales. Le droit d'accès et de rectification aux informations s'exercera auprès de la Préfecture désignée ci-dessus (articles 27 et 34 de la loi du 6 janvier 1978 – article 6 de l'arrêté du 12 mars 1986).

**ETAT-CIVIL**

NOM \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille \_\_\_\_\_

PRENOMS \_\_\_\_\_

NE(E) LE I I I I I I I I I I I I à \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_  
jour mois année

DOMICILE \_\_\_\_\_  
Numéro, nature et nom de la voie code postal – nom de la commune

ADRESSE DE MESSAGERIE \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_ TELEPHONE \_\_\_\_\_

**ACQUISITION : MATERIEL SOLLICITE**

ARMES :	CAT.	§	CALIBRE	NATURE <sup>2</sup>	(1) C (carabine) F (fusil) R (revolver) P (pistolet)	MUNITIONS	NOMBRE	CAT.	CALIBRE
I	I	I	I	I		I	I	I	I
I	I	I	I	I		I	I	I	I
I	I	I	I	I		I	I	I	I

**RENOUVELLEMENT : MATERIEL DETENU**

ARMES :	CAT.	N° DE SERIE	CAT.	N° DE SERIE	CAT.	N° DE SERIE
I	I	I	I	I	I	I
I	I	I	I	I	I	I
I	I	I	I	I	I	I
I	I	I	I	I	I	I

<sup>2</sup> C (carabine), F (fusil), R (revolver), P (pistolet)

### CESSION

NOM ET PRENOM DU CEDANT \_\_\_\_\_

AUTORISATION DELIVREE LE    I I I I I I I I I I    SOUS LE NUMERO \_\_\_\_\_

PAR \_\_\_\_\_

POUR UNE ARME DE

I	I	I	I	I	I	I
		CAT	CALIBRE	MARQUE	NUMERO	MATRICULE
						NATURE(1)

**Le soussigné déclare sur l'honneur (cocher les mentions utiles)**

- N'avoir jamais été en traitement dans un hôpital psychiatrique.
- Avoir été en traitement dans un hôpital psychiatrique (ci-joint, certificat médical prévu par l'article 13 du décret du 30 juillet 2013).
- Ne détenir aucune arme ou munition.
- Détenir les armes et (ou) les munitions figurant au dos du document.

### ARMES

CATEGORIE	§	CALIBRE	MARQUE	NUMERO MATRICULE

### AUTORISATIONS

DELIVREE PAR	DATE	NUMERO

## MUNITIONS

NOMBRE

CATEGORIE

CALIBRE (LONG OU COURT)

NOMBRE	CATEGORIE	CALIBRE (LONG OU COURT)

Je soussigné(e) (nom et prénom) : \_\_\_\_\_  
certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur le présent imprimé.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
signature :

2 – Annexe, **pour chaque arme détenue**, à la demande d'autorisation  
ou de renouvellement d'autorisation

**I – ARME DE POING**

**TYPE :**  PISTOLET  REVOLVER  
**MARQUE** \_\_\_\_\_ **MODELE** \_\_\_\_\_  
**N° DE MATRICULE** \_\_\_\_\_ **CALIBRE** \_\_\_\_\_  
**MODE DE PERCUSSION :**  centrale  annulaire  gaz ou air comprimé  
**À préciser impérativement :** Longueur de L'ARME : ..... cm Longueur du CANON : ..... cm  
**CANON :**  lisse  rayé  lisse et rayé  
**SYSTEME D'ALIMENTATION :**  semi-automatique  à répétition manuelle  à 1 coup  à pompe  
 à 1 coup par canon  automatique  autre (à préciser) .....  
**CATEGORIE** \_\_\_\_\_ § \_\_\_\_\_ (ex : B2 § a)

**II – ARME D'ÉPAULE**

**TYPE :**  FUSIL  CARABINE  
**MARQUE** \_\_\_\_\_ **MODELE** \_\_\_\_\_  
**N° DE MATRICULE** \_\_\_\_\_ **CALIBRE** \_\_\_\_\_  
**MODE DE PERCUSSION :**  centrale  annulaire  gaz ou air comprimé  
**NOMBRE DE CANONS :**  lisse  rayé  
**À préciser impérativement :** Longueur de L'ARME : ..... cm Longueur du CANON : ..... cm.  
**CAPACITE DE L'ARME**  inférieur à 31 coups  supérieur à 31 coups  
**SYSTEME D'ALIMENTATION**  
 Automatique  
 semi-automatique  
 Supérieur à 3 coups (y compris la chambre)  
 Inférieur ou = à 3 coups (y compris la chambre)  
 Magasin ou chargeur amovible  
 À répétition  
 Rechargement à pompe  
 Supérieur à 10 coups (chargeur seul)  
 Inférieur ou = à 10 coups (chargeur seul)  
 À 1 coup par canon  
 À 1 coup  
**CATEGORIE** \_\_\_\_\_ § \_\_\_\_\_ (ex : C1 § a)

**II – ARME D'ÉPAULE OU DE POING SEMI-AUTOMATIQUE OU A REPETITION**

AYANT L'APPARENCE D'UNE ARME AUTOMATIQUE DE GUERRE (e) DU 2° DE LA CATEGORIE B